



Madame, Monsieur,

Organisé par le Cercle Philatélique et Cartophile Privadois, le  
**XXVe SALON DU COLLECTIONNEUR**  
de timbres, livres, marques, affiches, cartes postales, monnaies, vieux papiers et etc. se déroulera le  
**Dimanche 1er mars 2026**  
de 9 heures à 17 heures  
à l'Espace Ouvèze de Privas (Ardèche)

La réservation d'une table de 1.80m sur 0.80m est fixée à 12 euros  
L'installation se fera obligatoirement entre 7h45 et 8h30.

Entrée gratuite – Buvette – Petite restauration  
Une très large publicité sera effectuée sur différents supports médiatiques :  
journaux, radios, internet, et affichages.

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous lors de cette manifestation,  
nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sincères salutations

La Présidente, Véronique Chaize

sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à la date du salon

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A Renvoyer au plus tard le vendredi 06 février 2026

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal et Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Type de collection : \_\_\_\_\_

Professionnel N° Registre du Commerce : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_ Par : \_\_\_\_\_

Particulier N° Carte d'identité : \_\_\_\_\_  
Délivrée le : \_\_\_\_\_ Par : \_\_\_\_\_

Je réserve ..... Table (s) à 12 € = ..... euros (Pas de réservation métrique, ni de principe)  
Plateau repas..... à 10 € = ..... euros. Toute RESERVATION non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Merci d'établir un chèque (qui sera encaissé à l'issue de la manifestation) à l'ordre de CPCP et de renvoyer ce bulletin accompagné du chèque correspondant à l'adresse suivante : Edouard LEVEUGLE -  
147 Chemin de Fassemale - 07210 CHOMERAC. Renseignements au 06 47 00 26 20

DATE :

Signature :

## **REGLEMENT**

**Art 1 :** Le salon est organisé par le Cercle Philatélique et Cartophile Privadois - Présidente Véronique Chaize.  
Espace Ouvèze- chemin du camping - 07000 PRIVAS.

**Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à la date du salon.**

**Art 2 :** Peuvent être exposants les personnes dont le bulletin d'inscription nous sera parvenu avant le 06. 02. 2026.  
L'organisateur se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute candidature risquant de compromettre le déroulement  
du salon, et ceci sans qu'il puisse être réclamé une quelconque indemnisation.

**Art 3. :** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.

**Art 4 :** En dehors des emplacements réservés, il est interdit d'ajouter des tables supplémentaires à cette mise en place.

**Art 5 :** Le prix de la table fournie (1.80m x 0.80m) est fixé à 12 €. L'attribution des tables se fera après réception du  
bulletin d'inscription accompagné du règlement total du droit de place, et compte tenu des places disponibles.

**Art 6 :** Le salon est ouvert aux exposants à partir de 7h45 et au public à partir de 9 heures jusqu'à 18 heures.  
Aucune transaction ne pourra être effectuée avant l'heure d'ouverture, les exposants ne seront autorisés à remballer  
qu'à partir de 17 heures.

**Art 7 :** En cas de non présence de l'exposant sur le salon, le droit de place versé par l'exposant absent restera acquis à  
l'organisateur. Les tables réservées et non occupées le dimanche à 9 heures, alors que les intéressés n'auraient pas fait  
connaître à l'organisateur leur éventuel retard ou défection, seront utilisées à la convenance de l'organisateur.

**Art 8 :** Une buvette avec petite restauration sera proposée aux collectionneurs et au public.

**Art 9 :** Le renvoi de la demande de participation dûment signée à l'organisateur vaut engagement et acceptation de tous  
les articles du présent règlement intérieur.

L'exposant qui ne respecterait pas son engagement serait immédiatement exclu du salon.

**Renseignements supplémentaires : 04.75.65.95.39 ou 06.30.07.56.65.**